



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question orale n° 1371

## Texte de la question

M. Marc Laffineur attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation sur les difficultés que traverse actuellement la filière vitelière française. Il lui rappelle que les producteurs de veaux de boucherie ont perdu de 70 à 120 francs par animal en 1996. La perte pour l'ensemble de la filière sur le second trimestre de l'année dernière peut être estimée à 500 millions de francs. L'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine n'est pas seule en cause dans cette crise qui, si des mesures ne sont pas prises rapidement, risque de perdurer. La filière du veau est en effet prise dans l'étau de la prime Herode qui renchérit le prix du veau à engraisser, et de la prime à l'alègement des carcasses, variable selon les pays et le poids des animaux, qui prive le veau français de débouchés commerciaux. Aussi, les producteurs de veaux de boucherie français sont-ils dans l'attente d'un certain nombre de décisions susceptibles d'atténuer la grave crise qu'ils subissent, concernant notamment l'établissement d'une définition précise des veaux de boucherie, le respect par l'ensemble des pays de l'Union européenne de la réglementation sur les bêta-agonistes et les bêtabloquants, l'arrêt de la prime Herode à l'abattage des veaux précoces, la révision des primes à l'alègement des carcasses. Il lui demande donc quels aménagements ou nouvelles dispositions le gouvernement français a déjà proposés ou compte défendre devant ses partenaires européens afin de faire sortir la filière vitelière française de la crise actuelle et de faire respecter, dans ce secteur, les conditions d'une véritable concurrence.

## Texte de la réponse

M. le président. M. Marc Laffineur a présenté une question n° 1371.

La parole est à M. Marc Laffineur, pour exposer sa question.

M. Marc Laffineur. M. le ministre de l'agriculture n'étant pas là, je serai heureux de sensibiliser M. le ministre des relations avec le Parlement aux difficultés que traverse actuellement la filière vitelière française.

Depuis deux ans, les producteurs de veaux de boucherie connaissent une situation critique que la crise de l'ESB n'a fait qu'aggraver. Pour l'ensemble de cette filière la perte peut être estimée à 500 millions de francs sur le second trimestre de 1996 et l'année 1997 a démarré sur les mêmes bases. Le kilo de viande de veau est actuellement payé autour de 21 francs alors qu'il devrait être au minimum de 27 francs pour amortir les coûts de production et même de 30 francs pour que les professionnels puissent vivre correctement.

La filière veau est en fait broyée dans l'étau de la prime Herode, qui est destinée à éliminer les petits veaux de race laitière pour désencombrer le marché de la viande mais qui a des effets pervers sur les prix, et de la prime à l'alègement des carcasses, qui a complètement déséquilibré le marché en y introduisant une importante distorsion de concurrence au profit notamment des Pays-Bas. Cette prime à l'alègement des carcasses est en effet variable selon les pays et le poids des animaux. En France, elle est versée pour un poids de carcasse inférieur à 108 kilos alors qu'aux Pays-Bas elle l'est pour un poids inférieur à 138 kilos. En conséquence, le veau hollandais arrive à Rungis beaucoup moins cher que le veau français. Il représente aujourd'hui 30 % de la viande de veau vendue en France.

On trouve, par ailleurs, sur le marché français, sous la dénomination «veaux» des broutards achetés à 12 francs le kilo ou même des génisses, produits dont la qualité n'a rien de comparable avec celle du veau mais qui font

beaucoup de tort a son image dans l'esprit des consommateurs. Il faut donc etabliir d'urgence une definition precise des veaux de boucherie qui doivent etre des non-ruminants nourris a base de produits laitiers et abattus avant l'age de vingt-quatre semaines.

Le Gouvernement n'est bien evidemment pas reste inactif face a cette situation preoccupante, et l'on peut se feliciter de l'initiative du ministre de l'agriculture qui a reuni l'ensemble de la filiere, le 20 fevrier dernier, en cellule de crise. Un groupe de travail a par ailleurs ete mis en place pour evaluer les pertes reelles de ce secteur. Enfin, la France vient d'adresser a la Commission europeenne un memorandum concernant le veau de boucherie et les effets nefastes de la prime a l'abattage precoce. Je souhaite savoir, monsieur le ministre, si ces differentes initiatives ont pu deboucher sur des mesures precises en vue d'assurer les conditions d'une concurrence equitable sur le marche europeen du veau de boucherie. Pouvez-vous notamment, des aujourd'hui, apporter des garanties aux producteurs francais sur l'etablissement d'une definition precise du veau de boucherie, le respect par l'ensemble des pays europeens de la reglementation sur les beta-agonistes, l'arret de la prime Herode et la revision de la prime a l'allegement des carcasses ?

M. le president. La parole est a M. le ministre des relations avec le Parlement.

M. Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement. Monsieur le depute, je vous prie de bien vouloir excuser M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, qui recoit ce matin les representants nationaux des organisations professionnelles pour preparer une reunion qui doit se tenir a Bruxelles. Il m'a charge de vous communiquer la reponse suivante.

Le Gouvernement partage vos inquietudes. Le marche du veau de boucherie subit un marasme prolonge et preoccupant. Dans l'intention de maitriser la production de viande bovine, l'Union europeenne a decide a l'automne dernier la mise en place d'une prime a l'abattage precoce des veaux de boucherie. Or cette aide est actuellement versee pour des poids moyens trop differents selon les pays de la Communaute: 108 kilogrammes en France, mais 138 kilogrammes aux Pays-Bas et 117 kilogrammes en Italie.

Au dernier Conseil des ministres de l'agriculture europeens, le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation a demande que les conditions d'attribution de cette prime soient reetudiees. La France a aussi beaucoup insiste pour que le Conseil examine immediatement toutes les solutions permettant de sortir de cette passe difficile. Elle a enfin demande a la Commission europeenne de preparer en urgence le rapport prevu sur les effets de la prime a l'abattage precoce et de faire des propositions pour remedier a la situation actuelle du veau de boucherie.

Le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation a adresse a la Commission, la semaine derniere, un memorandum sur la prime a l'abattage precoce, qui analyse et demontre les effets negatifs de cette prime sur le marche du veau de boucherie et demande sa suspension immediate.

Au cours du comite de la viande bovine du 28 fevrier, la delegation francaise a pu exposer les graves consequences de cette mesure et sensibiliser ses collegues aux dangers qu'elle fait courir a plus long terme aux secteurs sensibles de la viande et du lait. Dans l'attente du rapport d'urgence que la Commission semble desormais disposee a preparer, la France demande la suspension immediate de cette mesure.

La relance de la consommation de veau francais etant plus que jamais necessaire, le ministre de l'agriculture a reuni recemment la cellule de crise sur le veau de boucherie. Avec la participation de l'ensemble des representants des filieres du lait et de la viande, un accord unanime est intervenu sur la definition d'un veau de tradition francaise, c'est-a-dire un animal ne, eleve et abattu en France, nourri avec des aliments principalement d'origine laitiere et eleve pendant un maximum de vingt semaines, avec une tolerance d'une semaine. Une campagne de communication cofinancee par les filieres viande et lait appuiera la mise en place de ce veau de tradition francaise. Les aides directes de 60 millions de francs au total, annoncees en fin d'annee 1996, ont ete mises en place des la semaine derniere.

Le Gouvernement, vous le savez, monsieur le depute, a la plus ferme volonte de maintenir en France une production importante de veaux de boucherie. C'est un secteur necessaire non seulement a la maitrise de la production bovine mais egalement a l'equilibre des productions de lait et de viande.

Enfin et surtout, cette production correspond aux attentes du consommateur francais qui souhaite une viande de qualite, produite dans des conditions entierement controlees. Vous connaissez, monsieur le depute, le souci du ministre de l'agriculture de defendre les producteurs de veaux de boucherie. Vous pouvez compter sur sa volonte, sur ses efforts et sur son efficacite.

M. le president. La parole est a M. Marc Laffineur.

M. Marc Laffineur. Je remercie M. le ministre de l'agriculture pour cette reponse qui montre sa determination a

defendre la filiere des veaux, extremement importante pour une grande partie de notre elevage.

## Données clés

**Auteur :** [M. Laffineur Marc](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1371

**Rubrique :** Politiques communautaires

**Ministère interrogé :** agriculture, pêche et alimentation

**Ministère attributaire :** agriculture, pêche et alimentation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 26 février 1997, page 1377

**Réponse publiée le :** 5 mars 1997, page 1558

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 février 1997